



Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française, asbl

Avenue Maistriau 19, bâtiment 4, 7000 Mons

Numéro d'entreprise : 421.573.381

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du mercredi 24 août 2022

La réunion débute à 16 h 39.

1 Approbation de l'OJ de l'AG du 24 août 2022

L'ordre du jour est approuvé.

2 Approbation du PV de l'AG du 31 mars 2022

Le PV est approuvé.

3 Activités de l'année écoulée

La présidente rappelle quelques faits marquants de l'année 2021-2022.

3.1 Nombre de membres

Le nombre de membres a diminué : 392 membres pour 420 l'an passé à la même date.

3.2 Brochures

Plusieurs brochures ont été finalisées en 2022. Pour diverses raisons, dont des disponibilités de trésorerie, une seule d'entre elle est déjà imprimée et disponible lors de ce congrès.

- La brochure sur l'histoire de l'enseignement des mathématiques (G. NOËL) a été finalisée récemment, elle a été imprimée et est en vente au stand de la SBPMef.
- Le Tome 10 des « Questions d'Olympiades » (P. DUPONT) est presque prêt mais rencontre un problème de compilation qui n'est pas résolu à ce jour. Il n'est donc pas encore disponible.
- Le Tome 4 de la série « Coin des problèmes » (J. MIEWIS) reprenant des problèmes parus dans Math-Jeunes et Math-Jeunes Junior est prêt. Son impression a été différée pour donner la priorité au Tome 10 des « Questions d'Olympiades ». Il sera disponible dès que possible.

Les membres seront avertis par mail dès que les nouvelles brochures seront disponibles, l'information sera également diffusée sur le site.

3.3 Brochures en ligne

Plusieurs brochures assez récentes sont disponibles en ligne :

- « AnimIntrus » et « Programmes 1950-1960 » pour tous,
- « Fractals » et « Histoires informatiques » pour les membres.

3.4 Compétitions internationales

La Belgique a obtenu

- trois mentions honorables à l'OMI, avec le fait remarquable que tous les candidats ont obtenu le maximum des points pour le premier problème,
- une médaille d'argent pour la Flandre à l'EGMO,
- une médaille d'or, une médaille d'argent et deux médailles de bronze à la BxMO. Notre équipe se classe ainsi à la deuxième place.

4 Cotisations

Le CA propose de laisser inchangé le montant de la cotisation ordinaire qui reste fixé à 28 €. Au vu des augmentations de toutes les matières premières et services (papier, coûts d'expédition, ...), il est très probable qu'une augmentation importante du montant de la cotisation soit annoncée à la prochaine Assemblée Générale. Le montant actuel couvre à peine les frais d'envoi de Losanges, les frais d'impression étant donc à la charge de la SBPMef.

La présidente rappelle qu'il existe déjà deux types de e-cotisations :

- la promotion « Découverte de la SBPMef » sous forme d'une e-cotisation au prix de 10 € (valable un an),
- la e-cotisation à 28 € pour les membres résidant à l'étranger (pour éviter les frais de port très onéreux).

Le CA pense à proposer aussi une e-cotisation pour les Belges qui ne souhaitent plus recevoir les Losanges en version papier et soumet l'idée aux membres de l'AG.

Il y a évidemment le danger qu'une e-cotisation unique débouche sur un envoi à de nombreuses personnes non membres, mais ce danger existe déjà puisque les membres ont accès aux revues en ligne. Un autre danger est que, s'il n'y a plus assez de demande pour les revues papier, l'impression de Losanges finisse par coûter très cher à l'exemplaire.

Il y a encore de nombreux membres qui sont attachés à une revue imprimée sur du papier de qualité, on ne veut donc pas leur imposer dès à présent la disparition de la revue papier, même si cette solution pourrait un jour s'imposer. L'assemblée est globalement favorable à la création de cette nouvelle e-cotisation, une proposition sera faite pour en fixer le prix.

5 Élection des administrateurs

Il y a douze postes à pourvoir : huit mandats de trois ans, un mandat de deux ans et trois mandats d'un an. Sept administrateurs arrivent en fin de mandat cette année. Il s'agit de B. DE CONINCK, J.-M. DESBONNEZ, P. DUPONT, R. GOSSEZ, D. LEGRAND, J. MIEWIS et S. ORY. B. DE CONINCK n'a pas souhaité demander un renouvellement de son mandat. Le CA la remercie pour tous les services rendus.

J.-M. DESBONNEZ, P. DUPONT, R. GOSSEZ, D. LEGRAND, J. MIEWIS et S. ORY sont candidats à un renouvellement de leur mandat. Christine GÉRON, trésorière du RMT, est également candidate et se présente brièvement. Les candidats sont proposés pour les mandats de trois ans, sauf J. MIEWIS qui souhaite un mandat d'un an.

Tous les candidats sont élus.

6 Modification des statuts de l'ASBL : nouveau site d'exploitation

En raison de la régionalisation des subsides, le CA propose à l'AG d'ajouter un site d'exploitation dans la région bruxelloise. L'adresse serait celle de M. SEBILLE qui est déjà adresse de référence pour l'OMB. Ce point nécessite une modification des statuts de l'asbl. L'AG peut se positionner dès à présent mais le point ne peut être soumis au vote car le quorum n'est pas atteint. Les membres présents sont unanimement favorables. Une AG extraordinaire lors de laquelle le point sera soumis au vote sera organisée prochainement (en septembre probablement).

7 Divers

La Présidente V. HENRY rappelle que les 13 € demandés comme participation journalière au congrès couvrent non seulement le repas de midi mais également les collations et d'autres frais liés à l'organisation de la journée. Nous n'avons pas reçu de subside pour le congrès et celui-ci risque d'être déficitaire cette année.

8 Parole aux membres

Un membre suggère d'organiser le congrès dans un lieu plus facile d'accès en transports en commun. On rappelle que les lieux des congrès sont variés autant que possible, que la commission congrès préfère, dans la mesure du possible, l'organisation dans les écoles plutôt que dans les universités pour rester sur le terrain des enseignants, et que ce n'est pas toujours facile de trouver un lieu adéquat pour nous accueillir en ces périodes incertaines. Le même membre suggère que les articles de Losanges soient publiés sous licence Creative Commons, et que les enseignants refusent d'employer les outils de Google non conformes au RGPD.

Un autre membre suggère de relancer la Commission pédagogique. Il lui est répondu qu'actuellement on travaille plutôt par projets temporaires qui mobilisent quelques membres en fonction de leurs disponibilités et affinités.

La séance est clôturée à 17 h 55.

V. HENRY,
Présidente

M.-F. GUISSARD,
Secrétaire